D'IBERVILLE

OU

LE JEAN-BART CANADIEN

ET

LA BAIE D'HUDSON.

SE TROUVE

À LA BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE.

MONTRÉAL.

1868.

NOTICE

ADRESSÉE GRATUITEMENT

AUX SOUSCRIPTEURS

A L'HISTOIRE DES GRANDES FAMILLES DU CANADA.

PRÉFACE.

—

En rappelant brièvement la carrière si bien fournie par le plus grand homme de mer qu'ait eu le Canada, au moment même où il est question de réoccuper la Baie d'Hudson, cette immense contrée qu'il avait conquise, nous croyons faire une chose à la fois utile et agréable.

Bien des hommes ont surgi depuis cette époque ; mais, nous pouvons le dire, sans crainte d'être démenti, aucun n'a surpassé d'Iberville en sentiments magnanimes, en courage et en heureux succès de toute espèce. Comme le dit très bien M. Guérin, dans son *Histoire maritime de France*, il n'a manqué à ce héros, pour acquérir une réputation européenne, que d'avoir, pour témoins de ses brillants exploits, les mers mêmes, où se sont signalés les Jean-Bart, les Duguay-Trouin, les Tourville, etc. A nous, du moins, d'en conserver et d'en perpétuer le souvenir. A défaut de statues, élevons lui un monument dans nos cœurs : celui de l'amour et de la reconnaissance, pour la gloire qu'il nous a donnée.

Sans entrer dans le mérite ou le démérite des prétentions de la Compagnie qui a le plus profité, jusqu'à

ce jour, du vaste pays que d'Iberville avait procuré à la France, disons qu'il ne peut y avoir qu'une voix en Canada pour demander que cette contrée fasse de nouveau partie de l'Empire canadien. Quelques sacrifices qu'il faille faire, notre honneur est engagé à ne pas laisser passer ce riche héritage en des mains étrangères.

Afin de donner plus d'intérêt à cette courte notice, nous l'accompagnons de la signature du grand homme dont s'honore à bon droit le Canada. Nous y joignons celles de Joliet et de la Salle, ses illustres précurseurs, celle de Bienville, le fondateur de la Nouvelle-Orléans et son frère, celles de Melle. Mance et de la Sœur Bourgeois, ses célèbres contemporaines, celles des deux plus grands martyrs du Canada, les Pères Lalemant et de Bréboeuf, celle d'un savant, le Dr. Sarrasin, celle du vainqueur de la Monongahéla, Mr. de Beaujeu, celle de Gauthier de Varennes, le découvreur des Montagnes Rocheuses, celle de Contrecœur, le fondateur de Pittsburgh, et enfin celle de Montcalm, le héros *qui meurt content parce qu'il ne verra pas les Anglais dans Quebec.*

Si on veut voir les autographes des autres célébrités, contemporaines d'Iberville, avec leurs portraits et leurs armoiries, on n'a qu'à se procurer l'*Histoire des Grandes Familles du Canada.* Mais peut-être, ne comprenant pas assez que la gloire de ces familles fait la gloire de tous, préfèrera-t-on des superfluités à ce monument élevé en leur honneur ; peut-être laissera-t-on aux concitoyens d'une autre origine le mérite d'apprécier et de faire valoir un travail, fruit de tant de veilles et de déboursés. Avant de prononcer, rappelons, en terminant ces lignes, que cet ouvrage est à la disposition des personnes qui y sont intéressées.

Le Moyne D'Iberville

L. Jolliet Le Cavelier

Bienville

Jeanne Mance Margeurite bourgeoys

Sarrazin

J. de Brébeuf G. Lalemant

De Beaujeu

Varenne Contrecœur

Montcalm

D'IBERVILLE

OU

Le Jean-Bart Canadien.

Près de deux siècles se sont écoulés depuis la mort de ce grand homme ; cependant son nom vit encore dans tous les cœurs canadiens. Le souvenir de ses éminentes qualités et de ses incroyables exploits, loin de s'effacer, n'a fait qu'augmenter avec le temps. Après tout ce que d'Iberville a exécuté, avec des ressources comparativement faibles, on est surpris que la France qui a la mémoire des héros, ne lui ait pas donné une place parmi ses hommes illustres.

NAISSANCE D'IBERVILLE.—SA FAMILLE.

D'Iberville reçut le jour à Montréal en 1662. Il était le troisième fils de Charles LeMoyne, Sieur de Longueuil, qui, depuis son arrivée en Canada, s'était signalé en maintes expéditions périlleuses contre les Iroquois et avait rendu les services les plus importants au pays, et dont les enfants étaient au nombre de treize, onze garçons et deux filles.

Charles LeMoyne, Baron de Longueuil, fils aîné, servit constamment, tant en France qu'en Canada, où il reçut plusieurs blessures dont il resta estropié, et contribua puissamment à l'augmentation de cette Colonie par les dépenses considérables qu'il fit. Ce fut pour reconnaître ses services que le Roi érigea sa Seigneurie en Baronnie et le fit Lieutenant du Roi de la ville et gouvernement de Montréal.

Le Sieur de St. Hélène, Capitaine d'une Compagnie du détachement de la marine, après plusieurs services, mourut des blessures qu'il avait reçues des Anglais, lorsque ceux-ci allèrent, en 1690, assiéger Québec.

Le Sieur de Maricourt, Capitaine dans le même détachement de la marine, fut emporté par la maladie qu'il contracta à la suite des voyages qu'il entreprit au pays des Iroquois, dans l'intérêt du service du Roi.

Le Sieur de Sérigny, Lieutenant de vaisseau au port de Rochefort, prit part à plusieurs combats, seconda le Sieur d'Iberville, son frère, et eut plusieurs commandements de vaisseaux en chef de Sa Majesté, comme il appert par les instructions et ordres donnés au sieur d'Iberville.

Le Sieur de Bienville, officier dans les troupes de la marine, fut tué par les Iroquois surpris au nombre d'environ quarante, dans une maison française, et tous taillés en pièce, à l'exception d'un seul qui s'échappa.

Le Sieur de Châteauguay, Garde-marine, fut tué par les Anglais, à la prise du fort Bourbon, en 1694.

Le Sieur d'Assigny mourut des fièvres aux Iles St. Domingue, où le Sieur d'Iberville avait été obligé de le laisser, en allant au Mississipi, en 1701.

Le Sieur Antoine LeMoyne décéda tout jeune.

Le Sieur de Bienville IIe, Lieutenant du Roi à la Louisiane, ne cessa d'y commander depuis l'établissement de cette Colonie en 1698.

Le Sieur de Châteauguay IIe, Capitaine d'une Compagnie de la marine, a constamment servi en ce pays avec ses frères.

L'aînée des filles devint l'épouse du Sieur de Noyan, mort Lieutenant de vaisseau. La cadette se maria au Sieur de la Chassaigne, Major des troupes de la marine en Canada.

PREMIÈRES ANNÉES D'IBERVILLE.—IL EST ENVOYÉ A LA BAIE D'HUDSON.—SES BRILLANTS EXPLOITS.

Le Sieur d'Iberville qui, comme ses frères, était destiné à porter les armes, choisit le service de la mer. Pour s'en rendre capable, dès l'âge de quatorze ans, il se forma à la navigation par plusieurs voyages qu'il entreprit dans le Golfe St. Laurent, tant à l'Ile Percée que dans d'autres lieux, avec un bâtiment qui appartenait au Sieur LeMoyne, son père, et fit ensuite plusieurs voyages en France sous d'habiles navigateurs.

En l'année 1686, le Marquis de Denonville, Gouverneur-Général de la Nouvelle-France, ayant résolu d'élever un fort à la Baie d'Hudson, dite Baie du Nord, il choisit le Sieur d'Iberville, conjointement avec le Sieur de Ste. Hélène, son frère, pour commander les Canadiens qui avaient été détachés, avec des soldats sous les ordres du Sieur de Troye, Capitaine de Compagnie, et les y conduire par terre. La difficulté pour se rendre à cette Baie est également grande, soit qu'on veuille y aller par terre, soit qu'on prenne la mer. Par terre, ce voyage ne peut se faire qu'en canot d'écorce au milieu de rivières rapides, remplies de pierres qui causent des bouillons et des chûtes affreuses, et par un pays des plus stériles. Par mer, il faut d'abord surmonter les glaces, dans lesquelles on est quelquefois enfermé quinze jours, trois semaines et plus, et conduit à leur gré par les vents et les courants, puis se guider à travers des brumes si épaisses,

qu'elles font l'effet d'une nuit presque complète. Si à cela, on ajoute que ces lieux étaient encore peu fréquentés des Français, qu'il y règne un hiver continuel et que toute la côte du Labrador, qui est de 500 lieues, est remplie d'Esquimaux qui tuent et mangent les Européens qui ont le malheur d'y faire naufrage, ou qui se laissent surprendre dans quelque hâvre, on aura une idée de la difficulté de l'entreprise. Aussi, ce voyage faillit-il coûter la vie au Sieur d'Iberville. Le canot dans lequel il était, chavira dans un rapide des plus dangereux ; deux des hommes de l'équipage furent noyés, et d'Iberville ne dut qu'à sa présence d'esprit d'échapper à la mort avec deux de ses compagnons. Le succès de ce voyage toutefois répondit à l'attente qu'on en avait : d'Iberville éleva un fort et en prit un autre sur les Anglais, en représailles de celui qu'ils avaient enlevé aux Français. En vertu de la commission qu'il avait reçue, le 12 Février 1686, du Marquis de Denonville, d'Iberville fut investi du commandement de tous les ports. Il s'acquitta si bien de son devoir, que le Gouverneur lui en fit compliment par sa lettre du 23 Février 1689 ; " Vous avez trop bien fait, lui écrivait ce Gouverneur, pour qu'on ne vous continue pas dans les emplois que vous remplissez, en servant la Compagnie du Nord. Vous devez vous tenir pour assuré que je ne m'oublierai en rien de tout ce qu'il conviendra de faire pour faire valoir vos services auprès du Roi et de M. le Marquis de Seignelay. C'est pourquoi, je vous convie de continuer à bien faire et de vous attacher à faire réussir tous nos desseins. "

Peu après, usant de représailles, d'Iberville entreprit une action des plus hardies et presque incroyable : ce fut d'enlever un navire anglais de 12 pièces de canon, avec deux canots d'écorce et onze hommes. Il conduisit si bien son dessein, qu'il réussit, ayant surpris le vaisseau au point du jour et ayant tué les matelots qui faisaient le quart. Il y avait trente hommes d'équipage.

Cette même année, 1687, Messieurs les commissaires, nommés par les Rois de France et d'Angleterre, ayant arrêté qu'il ne serait fait aucun acte d'hostilité entre les sujets des deux couronnes jusqu'au mois de Janvier 1689, le Sieur d'Iberville revint à Québec par mer, dans l'automne de cette année 1687, avec sa prise, et apporta les castors, pelleteries et autres effets qui étaient dans les forts.

L'année suivante, il retourna à la Baie d'Hudson par mer. La commission que lui donna M. de Denonville pour commander dans toute cette Baie et pour s'y rendre incessamment, est du 9 Juin 1689. Après le règlement fait par Messieurs les commissaires et qui défendait toute hostilité entre les deux nations, d'Iberville avait lieu de croire que les Anglais demeureraient en paix. Il en fut cependant autrement. Ceux-ci envoyèrent trois navires et six vingts hommes pour enlever le Sieur d'Iberville avec ses gens. N'ayant rien pu entreprendre avant l'hiver, ils espérèrent venir à bout de leurs desseins pendant cette saison, à la faveur même de la bonne

intelligence rétablie entre les deux nations. D'Iberville n'avait que 14 hommes de garnison, ayant renvoyé à Québec son navire chargé. Pour cette raison, il ne souffrit pas que les Anglais vinssent à son fort, ce qui leur eut permis de constater le peu de monde qu'il avait. Il fit bonne contenance, en les observant de près. Mais, quand il se fut bien assuré que les Anglais tramaient contre lui un complot, qu'ils avaient même fait pointer deux pièces de canon, chargées à mitraille, sur un lieu où ils devaient s'aboucher pour un pourparler, qu'ils devaient tirer quand il y serait arrivé avec le nombre convenu de ses gens, et qu'ils avaient ordre de mettre tout en usage pour le prendre et le faire mourir, il leur déclara une guerre ouverte, et, n'épargnant que ceux qui étaient atteints du scorbut, il les tua ou les prit tous avec leurs navires et effets. Ce fut au sujet de ces actions de valeur que le Marquis de Denonville lui écrivit, le 3 Juillet 1689, en ces termes : " J'ai reçu avec plaisir le détail que vous me faites, par vos deux lettres de l'automne dernier et de ce printemps, de tout ce qui s'est passé à la Baie, entre vous et les Anglais qui voulaient vous enlever ; je vous assure que je ne m'oublierai pas de rendre compte à M. le Marquis de Seignelay de votre belle conduite et de votre savoir faire. Continuez de soutenir votre ouvrage."

A quelque temps de là, d'Iberville eut encore occasion de signaler son courage et son habileté. Ayant appris qu'il y avait un navire anglais au lieu dit Ruper, avec intention de s'emparer de l'un de ses forts, il partit en chaloupe, le 1er Juillet, avec onze de ses gens, et laissa le Sieur de Maricourt, son frère, à son fort, avec neuf hommes, pour garder 58 Anglais qu'ils avaient pris pendant l'hiver. Le 7, il fit reconnaître le vaisseau ennemi, et, le 8 au matin, il l'enleva. C'est ce qui paraît par une lettre qu'il écrivait à ses associés, à Paris, en date du 17 Novembre 1689. Il donna aux Anglais un des navires qu'il leur avait pris, pour les reconduire en Angleterre, laissa le plus petit à la Baie, et revint à Québec dans le plus grand, de 24 pièces de canon, chargé de castors et de pelleteries.

Le Sieur d'Iberville retourna encore à la Baie d'Hudson en 1690, comme il parait par la commission de M. le Comte de Frontenac qui l'établissait Commandant-Général de tous les postes que les Français avaient dans cette Baie et sur tous les navires qui y navigueraient. Cette commission est du 22 Juin 1690. D'Iberville en revint, l'automne de la même année, toujours bien chargé.

EXPÉDITION D'IBERVILLE DANS LA NOUVELLE-ANGLETERRE.—PRISE ET DESTRUCTION DE CORLAR.—SES NOUVEAUX EXPLOITS A LA BAIE D'HUDSON.

Comme le Sieur d'Iberville, de retour en Canada, était toujours prêt à se dévouer pour le bien du pays, il exécuta, au milieu des neiges, une commission des plus pénibles et des plus périlleuses, avec le Sieur de St.

Hélène, son frère, et le Sieur Manthet. Ce fut d'aller, avec un détachement de Canadiens, de Sauvages et quelques soldats, enlever un bourg nommé Corlar, dans le voisinage des Iroquois, en représailles de l'incursion que les Anglais avaient fait faire par ces derniers sur les lieux nommés la Chine, dans l'Ile de Montréal, et la Chesnaye. M. de Pontchartrain, père, qui avait été parfaitement informé de tous les périls auxquels il s'était si noblement exposé, lui écrit le 7 Avril 1691, pour lui faire savoir que MM. de Frontenac et de Champigny, lui ayant rendu des témoignages fort avantageux de sa conduite et de sa bravoure, il avait proposé au Roi de le charger de l'exécution de l'entreprise que Sa Majesté avait résolu de faire tenter sur le fort Bourbon, étant persuadé qu'il donnerait en cette occasion de nouvelles marques de son zèle pour le service.

Ce fort Bourbon, que les Anglais ont depuis appelé Nelson, était un poste découvert et fait par les Français dans la Baie du Nord en 1681, sous le commandement des Sieurs Desgrosilliers et Radisson qui y laissèrent le Sieur Chouar, fils du Sieur Desgrossilliers et neveu de Radisson. Comme ce dernier était mécontent de quelques marchands, ses associés, il passa en France en 1682, de là se rendit en Angleterre, et, en 1683, alla à la Baie du Nord avec deux vaisseaux anglais ; à l'aide des signaux qu'ils avaient donnés au Sieur Chouar et qu'il connaissait, il prit le fort par trahison et toutes les pelleteries et effets qu'il contenait. Appréciant l'importance de ce poste, les Anglais y avaient élevé un fort régulier à quatre bastions avec un fossé plein d'eau, de dix pieds de large, et l'avaient pourvu de tout et d'une bonne garnison, jugeant bien que les Français essaieraient de s'en emparer. C'était, en effet, de cette mission que d'Iberville était chargé.

Etant passé en France dans l'automne de 1691, il fut fait Capitaine de frégate par Sa Majesté qui le chargea, par ses instructions du 11 Avril 1692, de conduire les vaisseaux qu'elle envoyait en Canada, de convoyer les navires marchands, et d'aller ensuite faire le siége du fort Bourbon. D'Iberville convoya si bien ces vaisseaux qui étaient sous ses ordres, que tous parvinrent à bon port. Cette navigation ayant été très-longue et la saison d'aller attaquer le fort Bourbon étant passée, le Comte de Frontenac retint d'Iberville, et, afin de l'utiliser, le chargea, avec le Sieur de Bonaventure, d'aller croiser le long des côtes de Nouvelle-Angleterre, ce à quoi le Sieur d'Iberville réussit parfaitement, ayant pris un vaisseau armé en guerre par cette Colonie, et ayant désemparé un autre, donné une très grande alarme à cette Colonie, et fortifié le courage des Sauvages abénaquis, voisins des Anglais et portés pour la France.

En 1693, le Sieur d'Iberville eut la même destination que l'année précédente, et s'en acquitta également bien, tant pour la conservation des vaisseaux du Roi que celle des navires marchands. Comme les vents contraires retardèrent le départ de France, on ne put encore exécuter, cette

année, l'entreprise sur le fort Bourbon. Ses instructions étaient du 28 Mars 1693, et les lettres du Ministre, qui justifient des vents contraires, sont du 18 Avril et 6 Mai 1693.

Enfin, en 1694, le Sieur d'Iberville prit si bien ses mesures, qu'il surmonta les difficultés de la navigation. Il se rendit au fort Bourbon avec deux frégates, prit ce fort et tout ce qui y était. C'est à cette époque que fut tué le Sieur de Châteauguay, son frère. La saison étant trop avancée pour revenir en France, il y hiverna avec les frégates, et revint l'année suivante, après y avoir laissé une garnison. La lettre que M. de Ponchartrain, père, lui écrivit à cette occasion, est du 21 Octobre 1695. Il lui marque " qu'il a lu avec plaisir la relation de son voyage, qu'il a rendu compte au Roi de tout ce qui s'y était passé, et qu'il ne doute pas que Sa Majesté soit satisfaite de ce qu'il a fait pour le service."

D'IBERVILLE PROJÈTE DE RUINER LES ÉTABLISSEMENTS ANGLAIS A TERRE-NEUVE.—SES ACTIONS MÉMORABLES.—NOUVELLE EXPÉDITION A LA BAIE D'HUDSON.

Après qu'il eût mis les Français en possession du fort et de la Baie du Nord, d'Iberville pensa que rien n'était plus important à l'Etat que de détruire entièrement les Etablissements que les Anglais avaient faits secrètement dans l'Ile de Terre-Neuve, appartenant à la France, et, par ce moyen, d'assurer aux Français seuls la pêche de la morue, et ainsi de mettre la France à la place de Angleterre. Il en fit la proposition au Roi qui l'agréa et lui accorda quelques vaisseaux pour l'exécution de cette entreprise.

Mais comme il était nécessaire de faire sans retard une irruption sur les terres de la Nouvelle-Angleterre, d'y prendre le fort de Pemaquid et de porter les secours demandés à la garnison et à la Colonie de l'Acadie, d'Iberville fut chargé de faire le tout, et, par ses instructions du 28 Mars 1696, Sa Majesté lui marque " qu'elle s'en remet à son expérience et à l'affection qu'elle sait qu'il a pour son service." Les volontés du Roi furent exécutées exactement : l'Acadie fut secourue ; le fort de Pemaquid fut pris par tranchées et rasé jusqu'aux fondements ; les Sauvages qui y étaient retenus prisonniers aux fers, furent mis en liberté. Le pitoyable état dans lequel ces Sauvages prisonniers furent trouvés, ranima la haine que leurs compatriotes avaient contre les Anglais, et augmenta leur reconnaissance et leur amitié pour les Français.

De là, le Sieur d'Iberville se rendit à Plaisance, et, pendant l'hiver, prit le fort de Saint-Jean et tous les Etablissements anglais. Il comptait sur les années suivantes pour achever son entreprise, mettre à profit tout le butin qu'il avait fait, et ôter aux Anglais toute espérance de remettre le pied dans cette Ile ; mais les ordres qu'il reçut au printemps, changèrent ses

desseins et la face des affaires à Terre-Neuve. En effet, le Roi lui envoya quatre vaisseaux, commandés par le Sieur de Sérigny, son frère, avec ordre d'en prendre le commandement et de partir en diligence pour aller reprendre le fort Bourbon, dont les Anglais s'étaient emparés l'année précédente, après avoir fait reconduire en France la garnison et rendre ou payer les castors, pelleteries et tous les effets appartenant aux Français. Ces instructions étaient du 9 Mars 1697 et justifient la confiance que Sa Majesté avait dans le zèle et l'habileté du Sieur d'Iberville.

Aussitôt que celui-ci eut reçu ces ordres, il ne balança pas un instant à les suivre, laissant pour cela l'exécution de son traité pour Terre-Neuve et ne songeant nullement aux biens considérables qu'il allait perdre. Il donna ordre à ses Lieutenants et officiers qui étaient le long de la côte, dans les habitations anglaises, de brûler tous les effets qui avaient été pris sur l'ennemi et qu'on ne pouvait transporter, effets qui valaient plus de deux cent mille écus, et qui, au moyen de la pêche, auraient valu plus du double, et de se rendre à Plaisance. Il prit les meilleurs de ses hommes, tant officiers que autres, et partit avec ses quatre vaisseaux. Après avoir été retenu dans les glaces pendant plus de trente jours, dans le détroit d'Hudson, ayant trouvé une éclaircie à travers ces glaces, il en profita seul, ses autres vaisseaux n'ayant pu le suivre, pour devancer les vaisseaux anglais qu'il savait devoir aller secourir le fort Bourbon, et fit investir le fort. Arrivé à la côte qui porte une lieue par brasse, et apprenant que les vaisseaux anglais n'y étaient pas, il mit à terre vingt-cinq de ses hommes les plus vigoureux, en lieu éloigné, afin qu'ils pussent surprendre quelqu'un de ce fort.

Le lendemain matin, il vit trois navires qui venaient à toutes voiles. Le Sieur d'Iberville ne douta pas que ce fussent les siens qu'il avait laissés embarrassés dans les glaces. Il mit sous voile pour se rendre à la rade, au mouillage nommé le Trou, et les y attendre ; mais, voyant qu'ils ne répondaient pas aux signaux qu'il faisait, il reconnut que c'était les Anglais, et qu'il serait forcé de leur livrer le combat, sans pouvoir l'éviter. Il se prépara donc à l'attaque, et quoiqu'il se fut dégarni de vingt-cinq de ses meilleurs hommes, qu'il eût plusieurs malades et que le navire le *Pélican* qui le portait, ne fût que de quarante-six pièces montées ; quoique le plus fort des navires ennemis fût de cinquante-six, le second de trente-six, et le troisième de vingt-quatre pièces, il se saisit du vent et répondit aux cannonades des Anglais qui lui criaient "qu'ils savaient bien qu'il était d'Iberville, qu'ils le tenaient et qu'il fallait bien qu'il se rendit." Ce combat dura près de trois heures. Voyant que son navire avait plusieurs coups à l'eau, qu'il était désemparé de quantité de manœuvres, et qu'il n'était plus possible de résister longtemps au feu qu'ils faisaient, il prit une résolution : ce fut de pointer tous ses canons, qui étaient au vent, à couler à fond ; puis, ayant fait arriver et passer à l'arrière du gros vaisseau anglais, il l'élongea sous le vent, vergue à vergue, et lui envoya toute cette bordée.

Son dessein eut tout le succès qu'il s'en était promis, car ce navire coula sur le champ ; étant alors arrivé sur le second, il le prit, et, aussitôt qu'il l'eût amariné, il donna la chasse au troisième qui gagnait le large à toute voile. Il l'aurait joint et pris ; mais, comme il était obligé d'avoir le côté où étaient les coups de canon à l'eau sous le vent, et qu'il n'avait pu faire suffisamment aveugler, il fut contraint de l'abandonner, son propre navire s'emplissant d'eau.

Un succès si heureux et si glorieux n'eut pas toutefois le résultat que le Sieur d'Iberville pouvait en attendre. Etant, en effet, revenu vers les vaisseaux capturés, et, au moment où il faisait voile vers la rivière Bourbon, en tenant le large, à cause du gros vent qui commençait à souffler, il fut assailli par une tempête si violente pendant la nuit, que la prise périt corps et biens. Pour échapper au même désastre, il fut contraint de donner à l'estime dans la rivière Bourbon, ce en quoi il fut si heureux qu'il y entra de telle manière qu'il sauva ses hommes et qu'il fut en état de tirer du navire, à marée basse, dans la neige et les vases jusqu'à la ceinture, des vivres, des munitions et tout ce qui était nécessaire pour la conservation de son équipage, et même pour attaquer l'ennemi.

Cependant, le Sieur d'Iberville était dans une inquiétude extrême, ne sachant ce qu'étaient devenus ses trois navires qu'il avait laissés dans les glaces. La Providence l'en tira, en les faisant arriver heureusement. Il leur envoya un canot pour leur apprendre la victoire qu'il avait remportée sur les ennemis, et ensuite son naufrage. Ces vaisseaux envoyèrent le prendre, ainsi que son équipage, et lui apprirent à leur tour qu'ils s'étaient fort cannonés contre les trois vaisseaux anglais, pendant qu'ils étaient retenus dans les glaces. Alors, le Sieur d'Iberville se rendit avec ses vaisseaux dans la rivière Ste. Thérèse, où était construit le fort Bourbon. Il assiégea ce fort et s'en rendit maître, ainsi que de tous les effets qu'il fit charger sur ses navires ; puis, y ayant laissé une bonne garnison, il repassa en France, au commencement de Novembre 1697. A son arrivée, il reçut une lettre de M. de Pontchartrain qui accusait réception de sa lettre du 8 Novembre, avec la Capitulation accordée au Gouverneur du fort Bourbon, et copie de l'instruction qu'il avait donnée au Commandant qu'il y avait laissé. Le Ministre lui marquait " qu'il avait lu sa lettre avec attention, qu'il était satisfait de la conduite qu'il avait tenue dans cette affaire et du compte avantageux qu'il rendait de celle de ses officiers qui avaient servi avec lui, ajoutant qu'il en rendrait compte au Roi et qu'il l'obligerait auprès de Sa Majesté autant que les occasions s'en présenteraient."

D'IBERVILLE EST ENVOYÉ EN LOUISIANE.—IL PREND POSSESSION DE CE PAYS ET S'Y FORTIFIE.—NOMBREUX VOYAGES QU'IL ENTREPREND A CETTE OCCASION.

La paix ayant été conclue cette même année, 1697, le Sieur d'Iberville fut chargé, en vertu d'un traité agréé par le Roi, du soutien du fort Bourbon pendant deux ans, ce que le Sieur de Sérigny exécuta.

Comme en l'année 1684 le Sieur de la Salle avait manqué la découverte de l'entrée du fleuve du Mississipi, et que, dans cette tentative, il avait perdu trois bâtiments, le Roi, sur la nouvelle que les Anglais se disposaient à l'entreprendre, résolut de les prévenir, et cela sans perdre de temps. En conséquence, Sa Majesté fit choix du Sieur d'Iberville pour cette entreprise. A cette occasion, MM. de Pontchartrain, père et fils, lui écrivirent plusieurs lettres remplies d'une telle confiance, qu'elles ne pûrent qu'influer sur le résultat. D'Iberville partit, en 1698, avec deux navires et un traversier. Il découvrit l'entrée du fleuve et ses environs, et fit près de cent lieues en chaloupe sur le Mississipi. Il éleva un fort sur ses bords, y laissa une garnison et revint heureusement en France, où il arriva à la fin de Juin 1699. C'était avec raison qu'on avait hâté cette découverte, car les Anglais y allèrent peu de temps après le départ du Sieur d'Iberville, et même voulurent entrer dans ce fleuve ; mais ils en furent empêchés par le canon du fort français qui y avait été construit.

Le Roi fut si satisfait du voyage du Sieur d'Iberville, que Sa Majesté l'honora de la Croix de St. Louis. M. de Pontchartrain, fils, lui apprenant cette grâce par sa lettre du 26 Août 1699, lui dit " qu'il peut compter qu'il ne laissera jamais passer l'occasion de lui rendre tous les bons services qui dépendront de lui." Le Roi renvoya d'Iberville au Mississipi à la fin de l'année 1699, afin qu'il fortifiât son Etablissement, le changeât s'il l'estimait nécessaire et prit de plus amples connaissances du terrain, des manufactures qui s'y pourraient faire, des mines qui s'y pourraient trouver et des côtes de la mer, à l'Est et à l'Ouest du Mississipi. Ces instructions sont du 22 Septembre 1699. Ce voyage ne fut pas moins heureux que le précédent. A son retour en France en 1700, d'Iberville fut encore chargé par Sa Majesté de repasser en Louisiane. Il partit en Septembre 1701 ; ses instructions lui avaient été remises le 27 Août 1701.

D'Iberville exécuta dans ce voyage tout ce qui lui avait été ordonné et revint en 1702. C'est alors que Sa Majesté l'honora de la commission de Capitaine de vaisseau, dont M. de Pontchartrain lui donna avis par sa lettre du 15 Juillet 1702. Comme d'Iberville avait été attaqué des fièvres, en passant aux Iles, ce fut le Sieur Dugué de Boisbriand qui fut désigné pour porter les secours nécessaires à la Colonie, sous sa direction et avec ses avis.

PROJET GRANDIOSE D'IBERVILLE CONTRE LA FLOTTE ANGLAISE DE LA VIRGINIE ET CONTRE LA CAROLINE.—IL MEURT AVANT D'AVOIR PU L'ACCOMPLIR.

Cependant, toujours plein de zèle pour la gloire des armes du Roi, d'Iberville méditait une autre entreprise sur la flotte de Virginie, contre toutes les côtes de la Nouvelle-Angleterre, la Caroline inquiétant les Espagnols dans leurs ports de la Floride, et sur la flotte anglaise de Terre-Neuve. Sa Majesté agréa son projet, lui accorda cinq navires et deux flûtes ; mais, les affaires de l'Etat ayant obligé le Roi à retenir trois de ces navires pour les employer ailleurs, Sa Majesté ne put porter toute l'attention qu'Elle eût voulu à cet armement, prêt à prendre la mer. C'est ce qui paraît par la lettre que M. de Pontchartrain écrivit à d'Iberville le 15 Octobre 1703. Malgré ce contretemps, d'Iberville ne se rébuta point. Il forma un autre projet qu'il se proposait d'exécuter avec le *Pélican*, la *Rénommée* et une petite frégate. Ces vaisseaux lui fûrent accordés ; mais, les affaires de l'Etat ayant encore mis obstacle à leur départ, ce projet resta sans exécution, comme il paraît par une lettre du 23 Janvier 1704. Enfin, M. de Pontchartrain ayant souhaité que M. d'Iberville vint à Paris, il lui envoya son congé à la fin de Juin 1704. D'Iberville s'y rendit ; mais il tomba si grièvement malade, que son épouse y vint en poste de la Rochelle, avec le Sieur de Sérigny, son frère.

Sa santé s'étant rétablie, d'Iberville s'occupa de nouveau de l'armement qui fut agréé en 1705 et exécuté en 1706. Quoique son dessein eût transpiré dans les Iles et chez les ennemis, il ne laissa pas que de subjuguer une de ces Iles ; il prit aussi plusieurs vaisseaux et nombre de nègres. Se décidant alors à exécuter son dessein, proposé en 1703, sur la flotte de Virginie, sur celle de Terre-Neuve et contre les Colonies anglaises, depuis la Caroline jusqu'à Bacton, il se rendit à la Havane. Il venait d'y arriver, lorsqu'il fut atteint des fièvres et emporté le 9 Juillet 1706.

Tels sont les services que rendit le Sieur d'Iberville. On voit que, pendant vingt ans de sa vie, il na pas été un an sans faire quelques actions nouvelles, également périlleuses et glorieuses aux armes du Roi. En temps de paix, il s'est sacrifié à la découverte et à l'établissement de la Louisiane, qui est un des plus beaux et plus riches pays du monde. Tant qu'il a vécu, il a soutenu cette garnison et Colonie naissante, non-seulement par ses services et ses conseils, mais par de grosses sommes de son bien qu'il a avancées sans intérêt, le Trésor n'étant pas en état de les fournir. Les sommes provenant du dernier armement qui lui coûta la vie, et causa à ses enfants la plus grande perte qu'ils pussent faire, réduisirent de beaucoup la fortune de la Dame Bethune, sa veuve, et de ses quatre enfants Mineurs. Par contre, d'Iberville légua à sa famille quelque chose de préférable à tous les trésors du monde : la réputation d'un homme de bien et celle du plus grand homme de mer qu'ait possédé la Nouvelle-France.